

**CALCUL DES PRIX DE TRANSPORT
BUDGET 2021-2022**

Prix Transport au 1^{er} octobre 2021				Références	
Description (1)	Volumes 10 ³ m ³ (2)	Coûts 000 \$ (3)	Tarif ¢/m ³ (4)	Volumes (5)	Coûts (6)
1 Coûts totaux de transport	6 035 276	187 141	3,101	É-N, Doc.5, I.18 + I.19 + I.20	É-N, Doc.1, p.1, I.1 + I.8 ⁽¹⁾
2 moins Revenus OMA - T		(660)			É-N, Doc.5, I.21
3 moins Ajustement d'inventaire (variation prix CTI)		312			É-N, Doc.5, I.25
4 moins Gaz d'appoint	(65 000)	(801)		É-N, Doc.5, I.20	É-N, Doc.5, I.20
5 Coûts T pour établir prix T	5 970 276	185 993	3,115		
Répartis comme suit :					
6 a) Coûts de transport (service d'Énergir - excluant Champion)	5 970 276	163 080	2,732	Ligne 5	Lignes 7 + 8 + 9 + 10 Tarif:
7 Zone Sud - Prime M12+SH-Parkway/EGIR	5 803 237	146 464	2,524	É-N, Doc.5, I.19	É-H, Doc.1, annexe 7, p.2, I.6 + I.9 + I.10 ⁽²⁾
8 Zone Sud - Compression	5 803 237	12 512	0,216		É-H, Doc.1, annexe 7, p.3 ⁽³⁾
9 Zone Nord - Prime M12+SH-Parkway/EGIR	167 039	3 775	2,260	É-N, Doc.5, I.18	É-H, Doc.1, annexe 7, p.2, I.7 + I.9 + I.10 ⁽²⁾
10 Zone Nord - Compression	167 039	329	0,197		É-H, Doc.1, annexe 7, p.3 ⁽³⁾
11 b) Amortissements frais reportés et actifs intangibles	5 970 276	12 649	0,212	Ligne 5	É-N, Doc.1, p.1, I.8
12 c) Coûts CHAMPION	5 970 276	4 824	0,081	Lignes 5 + 18	É-N, Doc.6, p.1, I.6
13 d) Autres coûts	5 970 276	5 440	0,091	Ligne 5	Lignes 5 - 6 - 11 - 12 - 14
14 f) Marge excédentaire	6 044 989	0	0,000	É-N, Doc.5, I.18 + I.19 + I.22+ I.23	É-H, Doc. 1, p.64+ É-N, Doc.14, p.1, I.14 ⁽⁴⁾
15 Prix T du distributeur au 1^{er} octobre 2021	5 970 276		3,115	Ligne 5	Lignes 6 + 11 + 12 + 13 + 14 ⁽⁵⁾
16 Prix T du client au 1^{er} octobre 2021					
17 Zone Sud	74 712		0,000	É-N, Doc.5, I.22 + I.23	Lignes 14
18 Zone Nord	0		0,081		Lignes 12 + 14

⁽¹⁾ Conformément à la décision D-2020-145, les coûts totaux de transport comprennent les coûts liés à la disposition du compte de frais reportés Zone Nord-Sud sur quatre ans à compter de l'année 2020-2021.

⁽²⁾ Les tarifs de TCPL sont égaux à la moyenne des taux au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pondérée par les volumes projetés respectivement sur les périodes du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 et du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022

⁽³⁾ Le prix de compression est basé sur le prix de fourniture d'Énergir présenté à la pièce É-H, Doc.1, p.72, soit 3,07 \$/GJ ou 11,632 ¢/m³. Ce prix est multiplié par des taux de compression projetés, présentés à la p.3 de l'annexe 7 de la pièce É-H, Doc. 1.

⁽⁴⁾ Aucune marge excédentaire n'est prévue pour l'année 2021-2022.

⁽⁵⁾ Conformément à la décision D-2020-047, les zones Nord et Sud sont fusionnées. Un tarif unique est appliqué à l'ensemble du volume de transport contracté auprès du distributeur.